

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

The Aquatrols Company

Mise à jour : 10 avril 2025

Page 1 de 6

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit :

LVTM

Fournisseur :

The Aquatrols Company

Utilisation du produit :

1273 Imperial Way

Numéro de téléphone d'urgence :

Paulsboro, NJ 08066

Service à la clientèle,appelez :

Adjuvant

(Information Chemtrec 24 heures) (800) 424-9300

(847) 596-3001

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH :

Corrosion des métaux, catégorie 1, H290

Toxicomanie orale, catégorie 4, H302

Corrosion de la peau, catégorie 1B, H314

Lésions oculaires, catégorie 1, H318

STOT SE, catégorie 3, H335



H290, H314, H318, H302, H335

Mot indicateur : Danger

Énoncé de danger :

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires.

H318 : Cause de graves lésions oculaires.

H335 : Peut causer une irritation respiratoire.

Mises en garde :

Prévention

P101 : Si vous avez besoin d'un avis médical, ayez le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 : Ne pas respirer de brume, de vapeurs ou de pulvérisations.

P261 : Éviter de respirer la poussière, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les pulvérisations.

P264 : Laver soigneusement l'équipement de protection et les vêtements de travail après la manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer avec l'utilisation de ce produit.

P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Portez des gants de protection, des lunettes ou des protections faciales.

Réponse

P301+312 EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P330+P331 Rincer la bouche. Ne provoquez PAS de vomissements.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincez la peau à l'eau / douche.

P305+351+338 EN CAS D'ATTEINTE AUX YEUX : Rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P310 Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

The Aquatrols Company

Mise à jour : 10 avril 2025

Page 2 de 6

P304+312 EN CAS D'INHALATION :appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P340 Retirer la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Entreposage

P403+P233 : Conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez le contenant bien fermé.

P405 : Magasin verrouillé.

P406 Conserver dans un contenant résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante.

Élimination

P501 : Éliminer le contenu ou le contenant dans l'usine d'élimination conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locaux.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composante	Numéro CAS	LEP de l'OSHA	TLV de l'ACGIH	Poids%
Mélange de conditionneurs d'eau et de tampons	Exclusif S.O.	S.O.		
Sulfate de dihydrogène monocarbamide	21351-39-3		20-40	
Alcool n-butylque	71-36-3	100 ppm	15 ppm	0.5 – 1.5
Éthanolamine	141-43-5			5-10

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION :Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / médecin ou Chemtrec. Rincez-vous la bouche. **Ne provoquez PAS de vomissements.** Si la personne est pleinement consciente, donnez une grande quantité d'eau à boire. Ne donnez rien par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez / enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau [ou sous la douche]. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / médecin ou Chemtrec. Traiter symptomatiquement. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION :Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou Chemtrec si la personne ne se sent pas bien. Retirer la personne à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / médecin ou Chemtrec.

Conditions médicales aggravées par la surexposition : Les personnes souffrant d'une dermatite, d'une maladie respiratoire ou d'antécédents allergiques préexistants doivent faire preuve d'une prudence accrue lors de la manipulation de ce produit.

Autres effets : Ce produit n'est pas cancérogène par le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Média d'extinction approprié : Poudre chimique sèche, pulvérisation d'eau ou mousse résistante à l'alcool. N'utilisez pas de jet d'eau.

Dangers particuliers : La combustion peut produire de la fumée, des oxydes de carbone et d'autres produits d'une combustion incomplète. Des oxydes de soufre, d'azote ou de phosphore peuvent également se former. Peut être dangereux lorsqu'il est exposé à une chaleur et à des flammes extrêmes. Ne laissez pas l'eau pénétrer directement dans les contenants d'entreposage, car une réaction violente peut se produire. Les intervenants doivent tenir compte de la nécessité d'une évacuation en fonction des produits de décomposition émis. L'hydrogène inflammable peut être produit par contact prolongé avec des métaux tels que l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc.

Ne pas respirer de brume / vapeur / stérilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

The Aquatrols Company

Mise à jour : 10 avril 2025

Page 3 de 6

EPI et précautions : Refroidissez les contenants fermés exposés au feu en les aspergeant d'eau. Ne pas permettre aux eaux de ruissellement et aux contaminants de la lutte contre les incendies de pénétrer dans les drains ou les cours d'eau. Portez des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome, pour vous protéger contre les émanations toxiques possibles des produits et du feu environnant.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

En cas de déversement : Évacuer la zone du déversement, sauf pour le personnel de nettoyage. Ne laissez pas les déversements pénétrer dans les cours d'eau. Portez un respirateur et un équipement de protection approuvés par le NIOSH/MSHA, comme indiqué à la section 8 ci-dessous. Contrôlez le déversement à l'aide de tampons ou de barrages adsorbants. Récupérez le liquide gratuit. Pour la récupération ou l'élimination, ajouter un absorbant inerte (sable, terre, sciure de bois, etc.) à la zone déversée et pelleter dans des contenants pour l'élimination. Le produit est glissant sous les pieds; rincer soigneusement les surfaces lisses.

Élimination : Éliminer les déchets collectés conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locaux. Éliminez par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets. Les matières absorbantes contaminées peuvent présenter le même danger que le produit déversé. Remarque : voir la section 1 pour les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence et la section 13 pour l'élimination des déchets.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez le contenant bien fermé. Magasin verrouillé. Ne pas congeler. Protégez les contenants contre les dommages physiques. Garder au frais et à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Gardez le contenant bien fermé. Porter l'équipement et les vêtements appropriés pour éviter le contact visuel et le contact répété ou prolongé avec la peau, comme il est mentionné à la section 8 ci-dessous. Utiliser dans des endroits où la ventilation mécanique est adéquate ou porter un respirateur. Conserver dans le contenant d'origine seulement. Conserver à l'écart des autres produits pour éviter la contamination croisée. Nettoyez immédiatement les matières renversées. Corrodera les métaux incompatibles tels que l'aluminium, le cuivre, le zinc et l'acier doux.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition des composants : Alcool n-butylque : OSHA TWA 100 ppm; ACGIH TWA 15 ppm
Éthanolamine : OSHA TWA 3-ppm; ACGIH TWA 3 ppm

Protections oculaires/faciales : Portez des lunettes de sécurité contre les éclaboussures contre les éclaboussures. Les lentilles cornéennes ne doivent pas être portées lorsque vous travaillez avec des produits chimiques.

Protection de la peau : Portez des gants imperméables aux produits chimiques, un tablier de protection, une chemise à manches longues, un pantalon et des bottes pour minimiser le contact avec la peau. Par mesure de précaution, lavez-vous les mains et le visage avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Après chaque quart de travail, nettoyez tout l'équipement de protection, lavez les vêtements de travail et prenez une douche.

Protection respiratoire : Non requis dans des conditions normales d'utilisation avec une bonne ventilation. Protéger contre les brouillards de pulvérisation. Respirateur recommandé dans les zones mal ventilées.

Protection générale : Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs. Laver soigneusement après avoir manipulé le produit.

Remarque : Lorsque vous choisissez l'équipement et les vêtements de protection individuelle, suivez toutes les spécifications et recommandations du fabricant qui s'appliquent à vos conditions particulières d'exploitation et de traitement. Tenir compte de toutes les conditions de travail et de tous les produits chimiques à manipuler ou à traiter. Les fontaines de lavage oculaire et les douches doivent être situées à moins de 10 secondes à pied de la zone de travail conformément à la norme ANSI Z358.1-2009.

Protection individuelle en cas de déversement important : lunettes anti-éclaboussures, combinaison intégrale, bottes et gants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

The Aquatrols Company

Mise à jour : 10 avril 2025

Page 4 de 6

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide clair jaune doré	EL :	S.O.
Odeur :	Gras	LEL :	S.O.
Seuil d'odeur :	S.O.	Pression de vapeur :	S.O.
pH :	2,0 à 2,5 @ 0,5% d'E/S dans l'eau	Densité de vapeur :	S.O.
Point de fusion :	S.O.	Densité relative (lb/gl) :	10.15 ± 0.1
Point de congélation :	S.O.	Solubilité :	Soluble
Point d'ébullition :	S.O.	Coefficient de partage :	S.O.
Point d'éclair :	>200 °F Tasse fermée SETA	Température d'auto-inflammation :	S.O.
Taux d'évaporation :	S.O.	Température de décomposition :	S.O.
Inflammabilité :	S.O.	COV :	S.O.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : L'hydrogène inflammable peut être produit par contact prolongé avec des métaux tels que l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc.

Condition à éviter : Chaleur extrême / flamme nue / Incompatibles

Matériaux incompatibles : Agents oxydants, acides et bases forts, métaux sensibles comme l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc.

Produits de décomposition dangereux : Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 : 3129 mg/kg (rats albinos)

Irritation aiguë des yeux : Extrêmement irritant – Cause des lésions oculaires

Irritation cutanée aiguë : Légèrement irritant (lapins)

Toxicité cutanée aiguë : DL50 > 5 000 mg/kg (rats albinos)

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique n'est disponible pour ce produit. Ce produit ne devrait pas être nocif pour le milieu aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Nombre de déchets de composants : Aucun numéro de déchets de l'EPA ne s'applique aux composants de ce produit.

Instructions d'élimination : Éliminer les matériaux conformément aux réglementations environnementales fédérales, étatiques et locales applicables. Recycler ou retravailler les matériaux si possible. Incinérer les matières dans une installation approuvée ou les traiter dans une installation de traitement des déchets ou une usine de traitement des déchets municipales acceptables après des analyses appropriées et l'approbation des échantillons de déchets.

Réutilisation des contenants : Un contenant vide peut contenir des résidus de produit et ne doit pas être réutilisé. S'il n'est pas nettoyé et remis à neuf par un professionnel, il est recommandé de le broyer ou d'autres moyens pour empêcher la réutilisation non autorisée. Jetez le contenant à l'usine d'élimination conformément aux réglementations environnementales fédérales, étatiques et locales.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Appellation officielle DOT : UN 1760, Liquides corrosifs, N.S.A. (monocarbamide dihydrogénosulfate), 8, PG II

Classe de danger du DOT : 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

The Aquatrols Company

Mise à jour : 10 avril 2025

Page 5 de 6

Groupe d'emballage DOT : II
 Étiquette DOT : 8, Liquide corrosif

Appellation réglementaire propre de l'IMDG : UN 1760, Liquides corrosifs, N.S.A. (monocarbamide dihydrogénosulfate), 8, PG

II
 Classe de danger IMDG : 8
 Groupe d'emballage IMDG : II
 Polluant marin : Non

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

TSCA : Tous les composants de ce produit sont énumérés en vertu de la Loi sur le contrôle des substances toxiques.

Classification du SIMDUT : D2B E

DANGER LIÉ À LA LEP : LEP 311/312 Produits chimiques (>0,1%) : alcool n-butylque
 LEP 313 Produits chimiques toxiques (>0,1%) : alcool n-butylque
 LEP 302 Substances extrêmement dangereuses : Aucune.

Proposition 65 – Cancérogènes (>0,0%) :

1,4-dioxane
 Acétaldéhyde
 Diéthanolamine
 Oxirane

Proposition 65 - Toxines pour le développement (>0,0%) :

À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent être déclarés en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines de reproduction féminine (>0,0%) :

Oxirane

Proposition 65 - Toxines de reproduction masculine (>0,0%) :

Oxirane

N.J. RTK Substances (>1%) :

Éthanolamine
 Glycérol
 n-Butyle Alchohol

Substances RTK de Penn (>1%) :

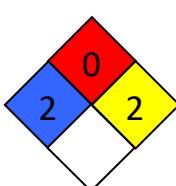
Éthanolamine
 Glycérol
 n-Butyle Alchohol

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cote de danger HMIS

SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	2
PROTECTION PERSONNELLE	X

Cote NFPA



Date de préparation : 26 avril 2019

Dernière mise à jour : 10 avril 2025

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

The Aquatrols Company

Mise à jour : 10 avril 2025

Page 6 de 6

BIEN QUE LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SOIENT CONSIDÉRÉES COMME EXACTES À LA DATE DES PRÉSENTES, LA SOCIÉTÉ AQUATROL NE DONNE AUCUNE GARANTIE À CET ÉGARD ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ DE TOUTE CONFiance À CET ÉGARD.

S.O. – Non évalué

S.O. – Non déterminé

S.O. – Sans objet

S.O. – Non établi

EPA = Environmental Protection Agency; TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques; ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer; NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail; NTP = Programme national de toxicologie; OSHA = Occupational Safety and Health Administration., NJTSR = New Jersey Trade Secret Registry.